



Abus lors achat de vehicule occasion

Par **dubois12**, le **18/04/2008** à **06:41**

bonjour

je viens d acheter un vehicule d'un montant de 9000€ a un particulier
hors 3 semaines apres je dois changer le turbo 1500€
apres expertise il savere qu'il ne serait pas possible de prouver la faute du vendeur
l expert ayant concaté le vendeur, celui ci était d accord pour payer la moitie des frais
après réparation et au moment de payer il refuse de payer, invoquant la non mise en cause
de sa part

est il normal que ce probleme ne soit pas signale lors du controle technique

hors il a avoué 3 semaine après la vente que le probleme s était produit une fois et qu'il avait
eu un accrossage .

il est de très mauvaise fois

pouvez vous me conseiller je suis deçu de la malhonnété des personnes
ce qui devient malheureusement de plus en plus courant
merci d avance
salutations